ABONNEMENT.

Saumur: Than. . . . . . . . 30 fr. Six mola . . . . . . 16 Trois mols . . . . . 8

Poste: Cn an .... 35 fr. 

> On s'abonne : A SAUMUR. Au bureau du Journal

ou en envoyant un mandat

sur la poste.

et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 10 c. Réclames. — . . 30 Faits divers , — . . . 75

RÉSERVES SONT PAITES Du droit de refuser la publication des insertions reques et même payéas, sauf restitution dans co dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS. A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse,

L'abennement continue jusqu'à réception d'un avis contreire. - L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR 4 Juin 1883.

# Chronique générale.

M. Jules Ferry est le plus effronté menteur que la République opportuniste ait produit.

Il a menti en 4882, lorsqu'il assura à la tribune que la politique n'entrerait pas dans

C'est grâce à ce mensonge officiel que la loi de 1882 fut votée.

Déjà les manuels civiques dont on abuse aujourd'hui avaient paru.

L'honorable duc de Broglie demanda à M. Jules Ferry si ces livres scandaleux seraient mis entre les mains des enfants catho-

M. Jules-Ferry répondit qu'il n'avait pas l'intention de froisser les consciences, et que le gouvernement voulait respecter la neutralité de l'école.

Depuis ce temps-là, les manuels athées ont été répandus à profusion, et l'administration a favorisé ouvertement les instituteurs qui violaient la neutralité promise.

Pourtant le conseil supérieur de l'instruction publique a inscrit dans son programme, grâce à M. Jules Simon, l'enseignement des devoirs envers Dieu; et les manuels en question n'en disent pas un mot.

Le duc de Broglie vient d'interpeller de nouveau M. Jules Ferry, lequel a répondu : « On n'impose aucun livre.

C'est un équivoque, dit le duc de Bro-glie; on imposs aux enfants de fréquenter l'école où l'on fait apprendre les difs manuels. Et M. Ferry de répondre hypocritement :

« On ne fait que lire ces manuels. » Que pensez-vous de ces mensonges et de ces contradictions?

Le misistre de l'instruction promet de respecter la neutralité religieuse, et il favorise l'enseignement athée; il déclare qu'il n'impose aucun livre, et les instituteurs font tout haut à leurs élèves des lectures qui sont une injure aux croyances des familles.

Il n'y a pas de neutralité, c'est bien la guerre. Seulement c'est une guerre lâche et dans

laquelle l'administration opportuniste emploie toutes les ruses les plus écœurantes. Eh bien! nous le déclarons, il est impos-

sible de mentir avec plus d'impudence. Quoi! vous n'imposez pas vos manuels d'athéisme, et vous supprimez le traitement

aux prêtres qui les condamnent! Quoi! vous n'imposez pas vos manuels, et vous harcelez, opprimez les peres de famille qui retirent leurs enfants de vos écoles laïques où ces livres sont mis entre les mains des élèves !

Quoi! vous n'imposez pas les manuels, et vous révoquez les maires qui refusent de les admettre dans leur école!

Ah! çà, de quelle honteuse matière êtesvous donc pétris, messieurs de la République, pour que vous en arriviez à ce degré d'impudence?

Le Journal officiel a publié hier la nomination du colonel Riu au grade de général de brigade.

M. Riu a longtemps promené son maigre personnage dans les couloirs de la Chambre; il a fait beaucoup de politique dans les coulisses parlementaires; il a publiquement attaqué divers ministres de la guerre; il a mis un jour la main sur M. de Baudryd'Asson au mépris de l'inviolabilité parle-

Ces titres lui ont suffi pour obtenir en quelques mois les galons de colonel, puis ceux de général.

Plus n'est besoin, par le temps qui court, d'avoir rendu de longs services militaires ou d'avoir accompli des actions d'éclat sur le champ de bataille, pour s'élever aux plus hauts grades de l'armée. Sous le ministère de M. Thibaudin, les opinions rég tiennent lieu de tous les mérites.

Ce que nous avons lu jusqu'ici de plus vif contre le gouvernement au sujet du Tonkin se trouve dans une lettre écrite de Paris à un journal d'opinion avancée, mais tout à fait l'ami du pouvoir, le Lyon républicain:

« Le malheureux commandant meurt, on peut le dire, victime de nos dissensions intérieures. Il y a cinq mois que la question du Tonkin est en suspens par suite de crises ministérielles successives, autent que par la mollesse et l'incurie de notre ministre de la marine; il y a cinq mois que nos troupes auraient dû être renforcées et mises à l'abri d'une surprise. C'est un miracle que le malheur qui vient d'arriver ne soit pas survenu trois mois plus tôt. M. l'amiral Jauréguiberry avouait, au mois de décembre dernier, que la situation de nos troupes au Tonkin n'était pas tenable.

» On prétend qu'il s'est heurté aux résistances du Président de la République, peu favorable à l'expédition ; mais ces résistances ont été vaincues depuis, et si le ministère Duclerc avait tenu à les vaincre, il eût aussi bien réussi que le ministère actuel.

» Est venu ensuite l'intérim du cabinet Fallières, puis enfin le ministère Ferry qui, nous devons le reconnaître, ne s'est pas assez pressé de réparer le temps perdu. On a gaspillé un temps précieux en dispu-tes avec le-ministère de la marine au sujet du commandement des troupes et de la création d'un commissaire civil. Puis ça été le tour du ministre des finances, qui a fait ses objections. Enfin les intrigues de personnes ont été leur train. Il y avait cinq ou six candidats pour le commissaire civil, et il a fallu beaucoup de démarches et de salive pour arriver à se mettre d'accord sur un

Et la presse servile essaiera encore de faire tout retomber sur les conservateurs!

Il est question d'expulser de Paris les juifs polonais qui se sont présentés chez différents banquiers israélites pour en obtenir des secours par la violence.

On dit que M. Challemel-Lacour a télégraphié au commandant Gicquel, officier de la merine française au service de la Chine, d'avoir à opter entre la nationalité française et ses hautes fonctions au service de la marine chinoise.

La souscription pour le monument Gambetta ne marchant pas au gré de M. le ministre de l'intérieur, le gouvernement a décrété l'enthousiasme obligatoire.

L'armée, les employés des ministères ont déjà dù souscrire sous peine d'être désignés à la défiance du ministre.

C'est maintenant à la préfecture de la

Seine qu'en opère.

La Lanterne, du moins, raconte que, d'après ses renseignements, des listes circulent dans les bureaux de cette administration. On fait remarquer aux commis qu'ils ne sont pas obligés d'adhérer. Mais, comme avec l'offrande on réclame la signature, il est clair que ceux qui n'ont pas signé sont suffisamment désignés comme n'ayant rien

Malgré tous ces moyens, la souscription n'est encore qu'à 160,000 fr. environ.

Par contre, le conseil municipal de Maisons-Laffitte vient de refuser sa souscription au monument Gambetta à la majorité de 12 voix contre 5.

# EXPÉDITION DU TONKIN.

Nous avons déjà dit que l'effectif des troupes envoyées au Tonkin, qui devait être tout d'abord de 1,300 hommes, avait été porté à 2,500 hommes.

Aujourd'hui, ce chiffre n'est plus exact. Les contingents arrivés de Cherbourg, Brest et Lorient, font ressortir un effectif de 2,800 hommes.

Ajoutons que de l'avis de toutes les personnes compétentes, ce chiffre n'a rien d'exagéré si l'on veut en finir rapidement avec les Annamites et les séides de Tu-Duc.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

#### MONTGOLFIER LES

DÉCOUVERTE DES AÉROSTATS.

Étienne, plus jeune que lui de cinq aus, disait à leur frère Alexandre, qui devint par la suite chanoine d'Appopay :

- Joseph est tout à fait extraordinaire. Chaque jour, il découvre du nouveau. J'en suis dans l'admiration.

Il avait trouvé l'art de couler des planches stéréctypes, inventé une machine pneumatique raréfiant l'air dans les moules, et conçu une pompe à seu spécial dent le secret est perdu, car il sut empêché d'en faire l'essai et n'en a pas laissé la description. Son bleu est connu dans le commerce sous le nom de bieu Guimet. Il est auteur de la lampe dite quinquet, de la presse hydraulique et de foule d'autres trouvailles, precédés ou perfectionnements remarquables.

Mais à Vidalon, son irrésistible vecation pour le progrès des arts utiles se manifestait avec trop de fougue. Il sertait sans cesse des routes battues et devait rencontrer chez son père une oppesition formelle. Pierre Montgolfier , sagement économe, ne tolérait pas les essais dispendieux. Les méthodes sanctionnées par l'expérience lui étaient chères, et Joseph s'en écartait sans cesse.

Il s'ensuivit une séparation amiable.

Avant de s'établir à Vidalon-lès-Annonay, les Montgolfier arrivant d'Auvergne avaient fondé dans les environs de Beaujeu une première papeterie. Une autre succursale, celle de Voiron, fut d'abord très-habilement dirigée par Joseph, de concert avec son frère Augustin. Toutefois, son esprit novateur d'un côté, de l'autre ses excès de confiance, devaient, au bout de quelques années; entraîner l'étrange conséquence que des témoignages authentiques ne permettent pas de mettre en doute.

Un certain Chaudarty, débiteur de mauyaise foi, pousse à bout l'inaltérable bonhomie de Joseph. Il se fâche à la fin, et le fait peursuivre ; sur quei le retors, mauvais payeur, a l'invraisemblable habileté de releurner la situation, attaque à son tour, égare les juges et fait condamner son honnête créancier qui est, bel et bien, mis sous les verrous à Lyon.

Pour le coup, toute sa famille s'émeut. Pierre Montgolfler s'indigne. Jean-Pierre, Augustin, au regret de l'avoir laissé diriger seul Voiron, tandis qu'il se fixait à Rives, près Beaujeu, Étienne, son grand admirateur, l'abbé Alexandre et plusieurs

autres font des démarches actives. Quant à Joseph, débarrassé comme il l'est du tracas des affaires, il songe tranquillement à ses inventions. Ses loisirs fercés lui permettent de méditer à sen aise; il concevra sa grande théorie des applications de l'eau et du feu, des forces dont on est si loin de tirer tout le parti convenable. Il entrevoit son bélier hydraulique, et son pyrabélier, et le polytypage par le vide qu'il deit par la suite empleyer pour la distillation et la dissécation.

Comment le séjour en prison n'aurait-il pas été favorable à un inventeur qui aimait à être forcé de palienter? A l'inverse du commun des hommes, Joseph était bien aise, par exemple, de faire antichambre, d'attendre dans une cour ou sous une porte. « C'était alors, disait-il , qu'il réfléchissait avec le plus de fruit ». Ainsi, un jour, croyant attendre l'ouverture de l'Institut , il s'assit par distraction auprès du Louvre, et en s'y oublient une demi-journée, compléta, par de nouveaux perfectionnements, la découverte de son merreilleux belier hydraulique. Le souvenir de son incarcération n'avait pour lui rien de désagréable : - « Ah! comme il en avait bien profité! » D'ailleurs, il professait pour l'adversité la plus complète indifférence.

Sa famille, cependant, avait assez aisément rétabli la vérité. L'injustice était par trep flagrante pour que Joseph ne fût pas rendu à la liberté, avec

une réparation qui, en fin de compte, ruina de fond en comble son astucieux débiteur. Les dommages-intérêts qui lui forent alloués constituaient une petito fortune. Il ne s'en réserve que l'usufruit, et en donne la nue-propriété à l'hospice d'Annenay; mais, à peine a-t-il réglé cette affaire, qu'il reçoit la visite de la femme du trop habile Chaudarty dont on n'avait plus de nouvelles. Elle le supplie d'avoir pitié de ses enfants.

- Mon mari a tous les torts, c'est trop vrait Mais ces deux pauvres petits n'en ont aucun, les laisserez-vous mourir sur la paille? Pardon et miséricorde, mon bon monsieur Montgolfier !

Attendri par les larmes de l'infortunée mère de famille, Joseph lui répond, avec un sourire ineffa-

- Eh bien, priez Dieu de me conserver, car le capital n'est plus à moi; mais l'usufruit sera pour vos chers enfants.

Séance tenante, il se dépouillait ainsi définitivement en faveur de ceux dent le père l'avait fait incarcérer. Il n'en dit rien, mais chacun le sut, et c'est d'un mouvement d'irrésistible enthousiasme que, le soir, après le souper de famille, la cousine Thérèse se prononça.

Elle promettait d'avoir de la tête pour deux. Joseph élait dans le ravissement.

- Tu méritais bien d'être choisi! lui dit Étienne qui devint, à partir de là, son confident scientifi-

Nous leur avons laissé le temps de s'organiser, de comploter, de fomenter partout la révolte, et nous aurons fort à faire pour réduire à l'impuissance des ennemis d'autant plus dangereux qu'ils ne combattent pas à visage découvert.

Tel est le résultat des lenteurs apportées

dans cette affaire du Tonkin.

C'est à ces lenteurs qu'il faut attribuer la mort du brave capitaine de vaisseau Rivière. C'est à ces lenteurs qu'il faut attribuer la prolongation d'une expédition qui aurait pu être terminée en quelques semaines, si le gouvernement avait fait preuve de plus de décision et d'énergie.

On télégraphie de Berlin au Daily News:

« Les complications franco-chinoises soulèvent ici le plus vif intérêt, vu que, à côté du drapeau anglais, les couleurs de l'Allemagne sont le plus souvent représentées dans les ports de la Chine. On croit généralement que l'Angleterre et l'Allemagne ne permettront jamais à la France de bloquer les ports de ce pays, dont l'accès est consacré par des traités.

» En ce moment, cependant, il n'est pas question d'augmenter l'escadre allemande dans les mers de l'Asie, escadre qui se compose de deux canonnières comprenant 36

canons et 850 hommes. »

#### BULLETIN FINANCIER.

Paris, 2 juin. La Bourse ne présente pas de changements nota-

La faiblesse des rentes s'accentue. Le 3 0/0 s'ins-

crit à 80.10. L'amortissable à 81.30 et le 5 0/0 à L'effet des arbitrages d'obligations que neus

conseillions ces jours - ci commence à se faire sentir, et les obligations de chemins de fer sont plutôt faibles que stationnaires; nous remarquons que la fusion ancienne P. L. M. qui cotait 367 s'inscrit maintenant à 366; la fusion nouvelle qui était à 358 est à 357, et l'Orléans est à 364 au lieu de

365, etc., etc.
Par contre, les obligations Foncières Nouvelles profitent des demandes produites par le remploi des ventes des obligations de chemins de fer. La Fencière Nouvelle 1883 libérée est particulièrement forme à 354 et le par libérée à 240 ferme à 354 et la nen libérée à 349.

Les obligations de chemins de fer algériens que nous indiquions sont aussi en progrès, l'Ouest algérien à 338 au lieu de 337, l'Est algérien à 331.50, et les obligations de Bône à Guelma en avance à 350 après 348.75.

Les établissements de crédit sont faibles. La Banque de France réactionne à 5,400. La Banque de Paris à 1,070.

Le Foncier est en avance à 1,338. Le Suez, après 2,530, clôture à 2,500. Les chemins réactionnent : le Lyon à 1,440 et le Midi à 1,149. Seul le Nord s'avance à 1,937.

### Chronique Locale et de l'Ouest.

Depuis quelque temps, le bruit court en ville que, grâce à l'intervention de notre compatriote M. Allain-Targé, M. Jules Ferry viendrait prochainement à Saumur pour présider à la pose de la première pierre du collège de filles.

Le projet primitif était de reculer cette cé-

rémonie au 14 juillet; mais, en raison du refus formel de M. Ferry, qui ne peut quitter Paris à cette date, on a dû y renoncer et on devancera l'heure.

Nous aurons donc M. Ferry d'ici peu.

Samedi soir, à 8 heures 1/2, la veuve Tendron, demeurant rue du Pressoir-Saint-Antoine, traversait cette rue au moment où une voiture arrivait au petit trot. Le conducteur a bien crié: « Gare! gare! » à diverses reprises, mais la veuve Tendron, âgée de 76 aus et complètement sourde, n'a rien entendu.

Heurtée par l'un des brancards, elle a été renversée et une des roues lui a passé sur le corps. Le conducteur, M. Mathieu fils, s'est empressé de se porter au secours de la pauvre femme, de la rentrer à son domicile et de la coucher sur son lit.

Vingt minutes après l'accident, elle ren-

dait le dernier soupir.

M. le docteur Schmit, médecin à l'Ecole, appelé aussitôt, a constaté la fracture de huit côtes et des lésions internes qui ont determiné la mort.

Ainsi que nous l'avons dit dans notre dernier numéro, les obsèques des quatre malheureux jeunes gens noyés dans la commune de Fontevrault ont eu lieu samedi dernier.

M. le Sous-Préfet de Saumur, M. le Procureur de la République, M. l'Inspecteur des écoles primaires s'y sont rendus. M. Gilbert, Ambroise, maire de Dampier.e, s'était réuni à ces autorités.

C'était véritablement un deuil public.

Toute la population était sur pied, et des larmes coulaient de bien des yeux. Devant ces quatre tombes, M. le Sous-Préfet, M. l'Inspecteur des écoles primaires, M. le Maire et M. le Curé de Fontevrault ont successivement pris la parole, chacun se plaçant à des points de vue différents.

Pendant la cérémonie, dans la foule, on reprochait à l'autorité académique d'avoir envoyé à Fontevrault, comme sousmaître, un jeune homme bien capable de dévouement, - il en a fait preuve - mais trop jeune, inexpérimenté, et, disait-on, n'ayant aucun grade universitaire.

### Théâtre de Saumur.

Une magnifique soirée nous est annoncée pour jeudi prochain 7 join.

La troupe de l'Odéon, Mile Tessandier et M. Chelles en tête, donnera une représentation de Formosa, de M. Auguste Vacquerie, un des plus grands succès de ces dix dernières années, comme l'a dit le Figaro dans son compte rendu du lendemain.

L'interprétation de la pièce est excellente, et nous n'en voulons pour preuve que la lettre suivante adressée par l'auteur à M110 Tessandier le lendemain de la première représentation qui eut lieu le 46 mars 1883:

« Chère grande artiste, » Je joins mes applaudissements les plus

chaleureux à ceux que le public vous a si justement prodigués. Vous avez été admirable! Personne n'aurait plus complètement réalisé la figure que j'avais rêvée.

» Vous avez votre grande part de ce grand

» Je vous félicite autant que je vous remercie.

D Aug. VACQUERIE. »

Mile Tessandier n'est point inconnue Saumur. On se rappelle que cette excellente comédienne a paru sur notre scène, au moment des courses de 1880, dans le Fils de Coralie, l'Age ingrat et la Dame aux camélias. A cette époque, Mile Tessandier jouissait déjà d'une certaine réputation; mais, depuis, elle a joué et créé à Paris des rôles qui lui ont valu de réels succès et l'ont placée au nombre de nos meilleures actrices de

Toute la presse lui a décerné des éloges à propos de sa dernière création, Formesa, qui nous permettra d'apprécier de nouveau, jeudi soir, son remarquable talent.

M. Chelles remplira le rôle du duc Jean, créé par lui à l'Odéon, et qu'il joueit encore la semaine dernière à ce théâire.

M. Paul Alhaiza, un des bons artistes parisiens, est chargé du rôle de Warwick.

Les autres interprétes appartiennent au théâtre de l'Odéon.

Montreuil-Bellay. - Vendredi, vers 4 heures du soir, le feu s'est déclaré dans la boulangerie des époux Davary, cultivateurs, faubourg des Ponts, à Montreuil-Bellay.

Au moment où les voisins ont aperçu les premiers nuages de fumée qui s'échappaient à travers la toiture, il n'y avait personne dans le logis. Grâce au concours de la population, à l'empressement de la compagnie de pompiers et à la proximité du Thouet, le feu a été maîtrisé après une heure de tra-

Les époux Davary avaient chauffé le four le matin, et il est probable qu'une fissure dans la cheminée, à la hauteur du grenier rempli de foin, aura occasionné cet incen-

Les pertes en foin, blé, paille et instruments aratoires s'élèvent à 1,000 fr.; elles sont couvertes par une assurance à la compagnie Le Soleil.

#### TRAINS EXPRESS SUR LA LIGNE DE MONTREUIL-BELLAY.

Notre modeste ligne de Montreuil-Bellay, malgré ses perpétuelles rampes et descentes suivant à peu près tous les plis du terrain, ses coudes et circuits incessants, ses passages à niveau sans nombre, va être prochainement gratifiée d'avancement sur place, et de petit chemin de fer d'intérêt local passer tout à coup à l'état de grande ligne avec trains express devant circuler désormais à toute vapeur, et une rapidité égale à ceux des lignes de l'Ouest et d'Orléans.

En effet, par ce chemin de fer de Montrevil-Bellay venant se souder directement à celui de l'Ouest à un kilomètre d'Angers, et ce raccord est déjà tout tracé et sur le point d'être exécuté, - l'Etat veut établir une

grande voie de communication entre Poitiers et Le Mans. Tous ceux qui connaissent ces projets, se refusent à y croire, ou sont effrayés de tant de témérité, en songeant aux trains de grande vitesse ainsi lancés sur une ligne si pleine de détours et si peu faite pour les recevoir; les ingénieurs eux-mêmes chargés de l'exécution de ces projets ne peuvent cacher leurs appréhensions.

Et cette nouvelle voie de communication directe et de grande vilesse entre Poitiers et Le Mans par Angers était-elle au moins tellement indispensable que l'on dût se ser-vir d'un moyen aussi défectueux que la ligne de Montreuil-Bellay, pour l'établir? Pas le moins du monde, elle n'est d'aucune utilité pratique pour le public, puisque cette voie de communication entre Poitiers et Le Mans existe déjà par Tours, plus directe, et surtout mieux conditionnée et moins dangereuse. On ne peut donc considérer dans cette ligne de trains express qu'une concurrence mal entendue de l'Etat à l'égard de la Compagnie d'Orléans; mal entendue, car il n'est nullement de l'intérêt de l'Etat de faire perdre inutilement et sciemment les grandes Compagnies, qu'il garantit et subventionne au besoin. (Union de l'Ouest.)

#### NOS INFORMATIONS.

Sous ce titre, on lit dans l'Etoile de sa-

« Nous disions l'autre jour que nous avions le droit de nous défier des racontars du Voltaire sur la Caisse de secours pour les prêtres âgés ou infirmes du diocèse d'Angers. Nous étions sûrs d'avance qu'il y avait là autant de calomnies que de mots.

 Quand « on prétend qu'un capital de 250,000 francs appartenant à la Caisse des retraites a disparu dans le krach du banquier Mirès », on diffame de la manière la plus inique la mémoire de Mª Angebault. Jamais le vénérable prélat n'avait placé dans la banque Mirès un centime soit de sa fortune personnelle, soit du capital ou des

» Quant à Mer Freppel, tout le clergé angevin sait que pour améliorer la situation de ces « vieillards », sur lesquels le Voltaire verse des larmes de crocodile, il s'est empressé de porter leur pension de 1,200 à 4,400 fr., chiffre qui n'a été surpassé ni peut-être même atteint dans aucun autre

» Si l'accroissement progressif du nombre des bénéficiaires a pu, pendant plusieurs années, peser lourdement sur la Caisse des retraites, la raison en est dans ce fait: c'est que, pour ne pas aggraver les charges des febriques engagées pour la plupart dans des reconstructions d'églises, l'autorité ecclésiastique s'était contentée de leur demander le vingtième du produit de la location des chaises, au lieu de prélever le sixième qu'elle aurait pu exiger aux termes du Décret impérial du 4° août 4805, pour former le fonds de secours en faveur des ecclésiastiques agés ou infirmes. On ne saurait assurément lui reprocher cet usage trop modéré d'un droit qu'elle tient de la loi.

que et son principal collaborateur.

Fort instruit, pénétré des principes de l'école, moins fougueux, très-ingénieux aussi, et parfaitement apte à le seconder, Étienne lui apporta son contingent d'idées; aussi est-il désormais assez difficile de distinguer entre ce qui appartient à l'un ou à l'autre des deux frères, au moins en ce qui concerne l'aérostation.

Lors de la célébration du mariage de Joseph avec Thérèse Filhol, dans l'angle le plus reculé de l'église, priaient ardemment pour leur bonheur, une femme, déjà veuve sans doute, et ses deux jeunes enfants.

- Vivre et mourir pour eux! disait-elle.

Or, son ordre maternel, vœu sacré, devait s'accomplir providentiellement.

Sa fille Ernestine, après lui avoir ferméles veux. fut durant une maladie grave la vigilante gardienne de Mme Jeseph Montgolfier qui lui dut la vie, et, quelques années plus tard, une épidémie de nèvres pernicieuses ayant éclaté dans le pays, elle succombait en soignant d'autres membres de la famille.

Et de même, lors du siège de Lyon, son fils 'André, en secondant Joseph qui favorisait l'évasion d'un proscrit, se fit héroïquement tuer pour assurer le succès de cette action généreuse.

Douze ans après son mariage, en novembre 1782, Jeseph, se trouvant à Avignon, venait de lire la

relation de l'attaque de Gibraltar par les forces franco-espagneles. Par terre ni par mer, elle n'avait réussi. Les yeux fixés sur une estampe représentant les travaux du siège, il s'écria comme Dédale :

- Reste la route des airs!

Là, point de fortifications, en atterrit au sommet de la montagne d'où l'en descend sur la ville.

Les pieds sur les chenets, il réfléchit profondément. Avait-il, n'avait-il pas connaissance de l'arrêt péremptoire porté par l'astronome Le Français de la Lande (plus généralement dit Lalande), qui, dans le Journal de Paris du 23 mai de la même année 1782, s'était prononcé en ces termes :

« Il est impossible dans tous les sens qu'un homme puisse s'élever ou même se soutenir dans

Chose assez peu probable, avait-il lu au même sujet la longue lettre criblée d'assertions historiquement erronées, que le célèbre astronome publia dans le Journal des Sçavants du mois de juin pour ridiculiser Blanchard qui essayait alors de fabriquer une machine velante? - Oh! tout Paris, à cette époque, ne révait que d'aéronautique, et Lalande, le plus habile praticien de ce qu'on nomme la réclame, intrigant et remuent personnage, trèsexpert en l'art de se faire valoir, arborait bruyamment le drapeau de la négation. La coïncidence est d'autant plus remarquable qu'il devait être et fut ridicule jusqu'au bout.

Après avoir suffisamment médité au coin de la cheminée, Joseph demande à son hôtesse du taffetas, des ciseaux, du fil, des aiguilles, et se met à tailler une sorte de grand dé à jouer, parallélipipède d'étoffe, dont la complaisante personne l'aide à coudre ensemble cinq des côtés.

Au-dessous du sixième laissé vide, Joseph brûla un tas de papiers ; le jeurnal qui relatait l'attaque de Gibraltar du 13 septembre fût-il sacrifié en cette occasion? l'histoire ne le dit pas, mais elle constate la surprise extrême de la logeuse qui voit le cube de taffetas monter et se coller au plafond.

« La sumée s'élève dans la cheminée, s'était dit » Joseph, pourquoi n'emmagasinerait-on pas cette fumée de manière à en composer une force disponible? » (Textuel.)

Telle est l'origine authentique de la découverte. Elle a été contestée, notamment par Bescherelle aîné, mais elle résulte expressément de ce que Joseph en personne avait raconté à son ami le baron de Gérando. Elle ne contredit pas touteseis la légende du jupon, on de la chemise, qui, séchant sur un panier d'osier, fut soulevé par l'air surchaussé, ni celle du sac de papier qui, posé en guise de couvercle sur une cafetière, aurait aussi opéré sa petite ascension. Oh! quand les choses sent failes, et bien faites, petites historiettes analogues ne manquent jamais; et jamais ne man-

quent non plus des maladroits pour écrire ce qu'on écrivit des frères Montgolfier : qu'ils ne durent leur invention qu'à un effet du hasard.

Durant de longues séries de siècles, le vulgaire voit et passe inattentif. Un jour, le regard du génie s'arrête, observe, pénètre, conclut, et l'humanité accemplit une conquête. Certes, ce n'est point le hasard qui a fabriqué le premier ballon.

(A suivre.) G. DE LA LANDELLE.

Entre anarchistes :

- Comment? mon vieux Bruno, toi, un vrai démoc, un dur à cuir, tu t'es abonné à un journal de modes?

- Que veux-tu?... ça flatte mes opinions. Je suis heureux quand je vois des patrons .... décougalago with

La scène se passe dans les fessés d'une ville fortifiée. Le capitaine. — Que fais-tu la ? Pitou.

Piteu. - Sauf vol' respect, mon capitaine, veus le voyez, je pêche des grenouilles pour mon déjeu-

Le capitaine, avec intérêt. - Mais, malheureux, tes grenouilles sont d'infects crapauds.
Pitou, avec conviction. — Tant pis pour eusses, mon capitaine!

Au musée des antiques : - Cette Vénus de Milo a dû s'entendre dire bien

des choses flatteuses. - Oui... tellement que les bras lui en sent tom-

» Aujourd'hui que, les raisons tirées de la situation des fabriques n'existant plus dans une égale mesure, le quatorzième du produit de la location des chaises a pu être perçu au lieu du vingtième en faveur des prêtres âgés ou infirmes, l'équilibre des budgets est parfaitement rétabli. La Caisse de secours se trouve dans des conditions de prospérité complète; il n'y a pas un centime qui depuis l'origine de l'établissement ait été détourné de sa destination ; et si la République avait la bonne fortune de voir sa situation financière dans un état aussi satisfaisant que celle de la Caisse des retraites du diocèse d'Angers, elle pourrait envisager l'avenir d'un œil plus confiant.

» Aussi les menaces de séquestre dont le Voltaire se fait l'organe ne parviennent-elles pas à émouvoir l'administration de la Caisse des retraites. Messieurs les membres du Conseil connaissent trop bien le droit administratif pour ne pas savoir dans quelles conditions le séquestre peut être effectué légalement. De pareilles entreprises, venant de n'importe où, rencontreraient une résistance absolue. »

Voilà de franches explications que le Voltaire et les feuilles radicales qui ont reproduit ses articles calomnieux se garderont bien de publier.

#### ANGERS.

Quelques noms de rues viennent d'être

changés à Angers.

Désormais, le quai des Luisettes s'appellera quai Gambetta; la rue Royale s'appellera rue Thiers; la rue Saint-Michel s'appellera rue Pocquet de Livennière; le boulevard des Lices s'appellera boulevard du Roi-René; la rue Frémur s'appellera avenue Chanzy.

#### LE CRIME DE LA BAUMETTE.

Il paraît que cette fois le coupable du crime de la Baumette est arrêté, dit le Journal de Maine-et-Loire.

Le nommé Teissier, dont nous parlions samedi, allait tous les jours sur le théâtre du crime, examinant les recherches de la police, écoutant, interrogeant les agents et leur donnant mille détails sur l'assassinat et ses eirconstances. On eut dit qu'il se sentait sur la conscience comme un poids écrasant dont il voulait se décharger. Le remords semblait le poursuivre. Il s'est dénoncé lui-même à force de paroles et de démarches impru-

Par ailleurs, au moment du crime, le terrain était fort mouillé par suite de l'inondation, et l'empreinte des pieds à peine vi-sible dans l'herbe était fortement gravée dans le sol. Depuis, la terre étant séchée, on a fait couper le foin. Les traces de pas fortement marquées en terre conduisent, paraît-il, par un long détour, à la demeure de Teissier.

Espérons que les complices, s'il y en a, seront également découverts,

### BAUGE.

Le Réveil de l'Ouest raconte un fait inqualifiable dont a été victime un jeune homme appartenant à une des vieilles familles royalistes de Maine-et-Loire, M. L. Grignon de la Géterie.

Désirant se présenter à l'examen du surnumérariat à l'administration centrale des finances, M. de la Gêterie avait demandé, au mois de janvier dernier, le programme des conditions exigées des candidats.

Après s'être assuré qu'il remplissait toutes les conditions voulues, M. de la Géterie se mit au travail et se prépara à passer son examen.

Or, il y a quelques jours, M. de la Gêterie recut un avis du ministère des finances lui annonçant « qu'en raison des renseignements parvenus à l'administration, le ministre n'avait pas cru devoir autoriser son inscription sur la liste des candidats. »

Un réactionnaire ne peut pas être nommé candidat dans l'administration de M. Tirard.

Cette épuration anticipée n'est-elle pas chose grotesque et triste à la fois?

#### Tours.

Le manifeste du prince Napoléon a été affiché, dans la nuit de vendredi à samedi, sur divers points de la ville de Tours.

A ce propos, l'Indépendant d'Indre-et-Loire publiait samedi les lignes suivantes :

« Depuis ce matin la police est sur pied ; des escouades d'agents parcourent la ville et procèdent à l'arrachage des affiches du manifeste napoléonien.

» Pauvres agents! ils font ce qu'on leur commande, mais en lacérant ces affiches ils commettent un délit.

» Quantau préfet, il a appris cet affichage ce matin. Il a fait une tête !!

» Pauvre préfet! qui lui eût dit, à l'époque où il servait l'Empire avec un zèle dont on avait peine à réprimer les écarts, qui lui eût dit qu'un jour il ferait une pareille besogne ?... »

#### LES EXPLOITS D'UN VOLEUR.

Nous avons annoncé, il y a quelque temps, l'arrestation d'un échappé de Nouméa qui a à subir des peines formant ensemble 60 ans de travaux forcés.

Cet homme se nomme Barbier. C'est, comme nous l'avons déjà dit, un personnage de fort bonne mine, très-convenablement mis, et que, à première vue, on serait loin de soupçonner d'être un voleur de profession.

En ce moment il est inculpé de divers vols commis à Angers, au Mans et à Tours.

Il paratt aujourd'hui certain qu'il est l'auteur d'un vol assez considérable accompli dans ces derniers temps chez un pâtissier de la rue Colbert, à Tours.

Barbier procède fort habilement. Sous un prétexte quelconque, il s'introduit dans une maison où il croit trouver de l'argent. Il prend l'empreinte de la serrure de la chambre dans laquelle il veut pénétrer; puis, revenu chez lui, il confectionne une clé.

Saisissant ensuite le moment où il n'y a personne dans l'appartement, il en ouvre la porte et opère tranquillement son vol.

Peu de jours avantson arrestation, il avait entendu dire qu'une dame, demeurant chez un marchand de tabac de la rue Royale, devait avoir chez elle une certaine somme

Il pénétra dans le couloir situé près du bureau de tabac, monta au premier étage, prit l'empreinte d'une serrure avec de la

cire, et se retira.

Tout aussitôt, il fabriqua une clé; mais il n'eut pas le temps de s'en servir. On la saisit à son domicile et, par suite d'indications recueillies, on fut amené à penser qu'elle était destinée à ouvrir quelque porte chez la dame dont nous venons de parler.

La clé fut mise dans la serrure : elle fonctionnait merveilleusement. Le plus habile des serruriers ne l'aurait pas mieux faite.

C'est par un moyen de ce genre que Barbier était entré chez le pâtissier de la rue Colbert, où il a soustrait une assez grosse

On dit qu'à Angers il aurait employé le même procédé.

D'après des renseignements qui paraissent certains, cet homme serait l'auteur de la tentative de vol qui a eu lieu, il y a peu de temps, chez M. Moulière, au Mans,

Il est présumable que Barbier comparaîtra aux assises de Tours du mois de septembre. En même temps que lui, on a arrêté trois ou quatre autres personnages que l'on croit être ses complices.

(Journal d'Indre-et-Loire.)

#### PROPHÈTIES DE NICK.

Voici quelle sera, d'après Nick, la physionomie probable du mois de juin :

« Mémes conditions astronomiques à peu près que précédemment, mêmes caractères météorologiques sur la France et sur les pays voisins.

» La première dizaine sera marquée par des orages violents, avec grêle probable et crues locales à la suite; les deux autres dizaines seront assez belles et chaudes dans l'ensemble, principalement la seconde, et notamment sur la zone méridionale, à part quelques perturbations, telles que coups de vent, ondées ou orages, vers les époques signalées ci-après, lesquelles correspondent avec les points astronomiques, savoir :

» 4° Vers les 2 (???), 4, 6, 8; 2° vers les 12 (?), 14; 3° vers les 20 (??), 22; 4° vers

les 26 (??), 29.

» Le nombre de points d'interrogation indique l'importance probable des pertur-

» Celles-ci retardent de un ou deux jours, suivant la latitude ou la longitude des localités. Les dates indiquées par nous s'appliquent au littoral de la Manche. »

# Publications de mariage.

Pierre-Alexandre Ginet, capitaine instructeur militaire à l'École de cavalerie, et Jeanne-Marie-Olympe-Hortense Pollard, sans profession, de Saumur.

Louis-Marie-Maurice Gillet, lieutenant sousinstructeur à l'École de cavalerie, et Marie-Élise-

Gabrielle Paillot, sans profession , de Bar-le-Duc (Meuse).

Camille-Charles Gautier, peintre, de Saumur, et Edwige-Angélique Labbé, apprêteuse de rubans, de Bernay (Eure).

Omer-Georges Bernier, maréchal-ferrant, de Bouillé-Loretz, et Marie-Louise Ploquin, sans profession, de Saumur.

Louis Ploquin, propriétaire (veuf), de Saumur, et Marie-Louise Delaporte, sans profession, de

Didier-Théodule Verneau, sculpteur (veuf), et Blanche-Isabelle Bouchard, sans profession, tous deux de Saumur.

Joseph Dupuy, failleur de pierre, et Anne-Marie Gicquel, domestique, tous deux de Saumur.

Pierre-André-Justin Roux, cavalier de manège, de Saumur, et Marie-Ernestine Cullerier, couturière, de Saint-Hilaire-Saint-Florent.

### Faits divers.

LA GRÊLE. - Les communes d'Ecommoy et de Marigné (Sarthe) viennent d'être ravagées par la grêle.

Le vendredi 25 mai, vers quatre heures du soir, un ouragan de grêle s'était abattu sur ces malheureux pays et avait dévasté tout ce qui se trouvait sur son passage. Sur un parcours de plusieurs kilomètres, entre Beauverger, Ecommoy et Marigné, les propriétés ont été saccagées. Les seigles sont brisés, les arbres effeuillés, meurtris, mutilés, les souches dépouillées des pousses nouvelles; les routes et les champs sont jonchés de feuilles et de débris d'arbres,

les collines ravinées.

Dans les jardins de Marigné, la grêle a cassé les cloches et les châssis, les vitres des fenêtres de grenier ont été défoncées. L'agglomération d'Ecommoy n'a pas souffert. Seules, quelques fermes situées au sudest de la ville, plusieurs fermes de Marigné et Marigné lui-même, ont été éprouvés. Mais, dans ces endroits, les dégâts sont considérables; on s'en fera certainement une idée en apprenant que certains grêlons atteignaient la grosseur d'un œuf. Les milliers d'empreintes relevées sur la terre humide semblaient avoir été causées par des corps du volume d'une noix.

Plusieurs fermiers ont vu leurs espérances anéanties en quelques minutes. Ces pauvres gens ne récolteront pas un fruit, pas un grain de blé, pas une grappe de raisin, d'ici deux ans. Les pommiers, naguère si fleuris, si magnifiques, présentent l'aspect le plus lamentable. Tout est haché, massa-

#### GRANDE SOCIÉTÉ DES CHEMINS DE FER RUSSES Intérét 5 0/0 en OR garanti par l'Etat.

Excedant en faveur de 1883, environ fr. Payements des coupons et amortissements à la

BANQUE RUSSE ET FRANÇAISE, Paris, 4, rue

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## LES ROSES DU ROI CONTE

Quand le rai rentra au bal, on remarqua qu'il a'avait plus son bouquet.

- Sire! sire! à qui l'avez-vous donné? demanda Donnauwerth, le seul qui esât lui parler ainsi.

- Vous saurez cela demain, cher comte, répendit-il à veix haute, car demain la reine de Bohême me rapportera mon beuquet et nous la saluerons tous comme notre souveraine bien-aimée.

Persenne n'avait vu Magdalène se sauver en pressant sur son cour les roses du roi. Personne, sauf la princesse Ericie qui, cachée dans la serre, avait tout vu et teut entendu.

C'était l'heure désignée pour la présentation de la reine de Bohême. Toute la cour attendait dans la grande salle des fêtes du palais.

Le roi allait paraître.

Pour la première sois depuis qu'il régnait, deux trônes se dressaient sur l'estrade surmentée du grand baldaquin à franges d'or. Pour la première fois, on voyait, sur le siège du fauteuil réservé à la future seuveraine, étinceler la couronne de Bohême. Hommes et femmes la regardaient, se demandant quel front elle ceindrait, quand le roi parut.

Grave, il monta les dégrés du trône. Mais son regard brillait et son front semblait resplendir. Et comme il recevait, debeut, les salutations de toute sa cour, et disait de sa voix harmonieuse et senore : « Dieu garde nos féaux et sujets ! » voici que la porte s'ouvrit devant la princesse Ericie de Norwège tenant à la main le bouquet reyal.

Tranquille, elle franchit l'espace qui, de la perte, conduiseit aux degrés du trône. Sur son passage, les fronts s'inclinaient et un murmure d'admiration s'élevait peu à peu.

Mais ce murmure s'éteignit tout à coup quand en vit le roi reculer, porter vivement la main à son front et s'écrier :

- Que signifie ceci ?

- Seigneur, dit doucement la princesse, ne m'avez-vous pas, hier, dans la serre, donné votre bouquet?...

Frappé de stupeur, le roi allait répondre: « Non », cherchant le moyen de dire ce « non ». sans que cette seule parole fût un affront pour elle et une insulte pour son père qui la suivait, quand on vit soudain apparaître Magdalène de Norwège, pâle, défaillante, belle et terrible comme un spectre qui, se traînant par un effort surhumain derrière sa reyale cousine, joignit les mains et eria ;

- Sire! sire!... à moi!... à moi!...

Le roi bondit jusqu'à elle. Les bras étendus, elle tomba sur sa poitrine, et la elle fléchit cemme un roseau.

Le roi la prit et la porta sur le trône.

- Magdalène ! Magdalène !... répétait - il , éperdu.

La tête de l'enfant, pâle comme un lis fauché, tomba en avant sur ses deux mains que tenaient les mains du roi.

- Elle m'a volé les roses, dit-elle. C'était cette nuit, je dormais... elle a versé du poison sur mes lèvres.... Et je meurs... oh! mon cher roi, Dieu ne devrait pas laisser de pareils crimes s'accomplir ..... Je veus aimais bien, pourtant !

Puis elle se renversa et demeura immobile.

Ses longs cheveux d'or, dénoués, tombèrent à terre, et le roi sentit se glacer les mains qu'il tenait. Un cri de douleur sertit de sa poitrine. On eût dit le rugissement du lion quand il voit tomber son lionceau à ses côtés.

Pendant quelques minutes, tout le monde le contempla, hagard, désespéré, fou, disputant à la mort la proie qu'elle venait de prendre, refusant de voir ce que, hélas! tout le monde voyait, à savoir que Magdalène de Norwège était morte !

Soudain, s'arrachant à cet inutile embrassement, il se dressa, pale comme la victime elle-même, et, la main pesée sur ce front d'ange que la vie venait de quiter :

-A genoux ! dit-il,-Itandis qu'an lourd sanglot se brisait dans sa gorge, - la reine de Behême

Le roi de Bohême n'est pas marié.

PAUL GEORGES.

## Théâtre de Saumur.

JEUDI 7 juin 1883. Une seule représentation donnée par LES ARTISTES DE L'ODEON Par autorisation spéciale de l'auteur

# ORMOSA

Pièce en 4 actes, de M. A. Vacquerie. Mile TESSANDIER jouera le rôle de Formosa. M. CHELLES jouera le rôle du duc Jean.

Warwick, M. Paul Alhaiza. - Dickson, M. Dubois. — Sword, M. Mondru. — Marquis de Montague, M. Richard. — Helen, Mos H. Reyé. — Noémie, Mos Nérill. — Un page, Mile Marion. — Un allumeur, M. Ernest. — Robert, M. Pierrard.

Vu l'importance de l'ouvrage, il sera joué seul.

S'adresser, pour la location, chez M. Counant, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

Blé nouveau (l'h.)	19 251	Huilede noix.	50	130	_
From. 1" q. (l'h.)	19 -		50	-	-
Froment (l'h.) 77		- lin	70	7777	-
Halle, moyne, 77	18 92	- luzerne	50	-	-
Seigle 75	11 60	Foin (dr. c.)	780	80	-
Orge 65	11 80	Luzerne -	780	75	-
Avoine h. bar. 50	9 -	Paille -	780	40	-
Feves 75		Amandes		-	-
Pois blancs . 80 — rouges . 80		Cire jaune Chanvres 1re	50	190	
Colza 65	-	qualité(52 k.	500)	_	-
Chenevis 50		2	_	-	-
Farine, culas. 157	53 -	3* -	-	-	-

					VIN	77.			
					1. 30				
Coteaux de Saumus	٠,	188	11,		110	qualité		à	1)
Id.		18	81,		2e	id.	120	à	
Ordin., envir. de Sa	ur	nur	18	81,	110	id.	110	a	1)
Id.			188	31,	2"	id.	20	à	22
Saint-Léger et env	Ire	ns	188	31.			105		33
Id.			18	81.	2.	id.		à	))
Le Puy-N. D. et en	vir	ons	18	81.	1"	id.	105	à	D
Id.							100		90
La Vienne, 1881.							70	à	75
RO	UG	ES	(2	hec	1. 2	0).			
Souzay et environs.							160	à	170
Id.							W	A	
				•	420	qualité			
Champigny, 1882 Id. 1881.					2*	id.			
	*3	•		- 1	170		- 10	à	
Id. 1881 . Id. 1881 .		•	•	7.	2"	20.00	))	1000	D
				I can	1*		130	à	140
Varrains , 1882 :		•	· g		2.	11 11 2		- 63	
Varrains, 1881 .		111	11.	100	110				
Bourgueil, 1882 . Id. 1881 .			•	•	2.	id.		-	
				•	174	id.			
Id. 1881 .		•3			9.	7.52.71		à	
ld. 1881 .	*		•	•	-	A 1700	150		
Restigne 1881.			•					100	100
Id. 1881 .	٠	•	•		1"	id.		- 22	120
Chinon, 1881.			•	•			130		
ld, 1881 .				•	2"	170,227			
Id. 1881 .			•		-				
Id. 1881 .		210	•		2	id.	10	à	
				-	1000				-

## INSULAIRE DE NAVIGATION

F. MORELLI ET Cio (EX-COMPAGNIE VALERY) C'e de NAVIGATION COMMERCIALE et POSTALE dans la MÉDITERRANÉE Subventionnée par l'État.

Emission de 46,000 Obligations de 400 Fr. RAPPORTANT 20 FRANCS D'INTERETS
Payables par moitié le 1er Juin et le 1er Décembre de chaque année,

ÉMISES A 375 FRANCS Et remboursables, en 26 années, à 400 fr. par voie de

tirage au sort Soit un intérêt de 5.90 0/0 LA SUBVENTION ACCORDER PAR L'ÉTAT couvre largement le Service des Intérêts et de l'Amortissement des Obligations.

#### PRIX D'ÉMISSION

25 fr. en souscrivant. 75 fr. à la répartition. 75 fr. le 1er Août. 75 fr. le fer Octobre. 75 fr. le 1 or Décembre.

50 fr. le 15 Janvier.

375 fr. Ensemble.

L'intérêt de 20 fr. par Obligation représente un intérêt de 5 33 0/0. Et avec la bonification de 5 fr. accordée aux Obligations qui seront libérées entièrement à la réparti-

tion, 5.40 0/0. Enfin avec la Prime de remboursement à 400 fr. opéré en vingt-six années un intérêt de 5.90 0/0.

SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY

9 » 9 10

Parthenay

Thouars

Airvault. . .

Montreuil-Bellay

matin

5 50 5 58

(arrivée) 6 5 9 19 10 53 (arrivée) 6 18 9 34 11 8

Une bonification de 5 francs sera alleuée par chaque Obligation libérée à la répartition. La SOUSCRIPTION SERA OUVERTE les 9, 11 et 12 JUIN

Chez MM. LEROY, BAL et Cio, 8, rue Gaillon, PARIS. A BESANÇON, chez MM. les fils de Veil-Picard, A MARSEILLE, au Siège social de la Compagnie, 4, qual

de la Joliette et chez MM. Robin, Rondel et C'; A BASTIA, chez MM. Gregori frères, banquiers, et à l'Agence de la Compagnie;

. . (départ)

Omn. | Mixte matin. | soir.

5 50

A AJACCIO, PROPRIANO, CETTE, BARCELONE, GÈNES, LIVOURNE, CIVITA-VECCHIA, NAPLES; Aux Agences de la Compagnie.

On peut souscrire des à présent par correspondance.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878. Classe 66.

MEDAILLE D'ARGENT.

#### COFFRES-FORTS

M. HAFFNER aîné, fabricant de coffres-forts, a obtenu une MEDAILLE D'ARGENT à l'Exposition universelle de Paris pour la perfection qu'il a apportée dans la construction de ses coffres-forts. Reconnus supérieurs pour leur solidité, leur incombustibilité, leurs serrures ont présenté au jury une sécurité incomparable contre les crocheteurs les plus habiles.

Nous sommes heureux de porter cette bonne nouvelle aux nombreuses personnes qui se sont déjà munies de coffres de la maison Haffner, et nous pensons qu'elle déterminera en faveur de cette maison ceux de nos lecteurs qui pourraient hésiter encore dans le choix d'un constructeur.

Coffres depuis 120 fr. jusqu'à 2,000 fr. et au delà.

Pour les renseignements, s'adresser au bureau du journal, où il y en a toujours en dépôt.

En dehors du dépôt, un bel album en chromolithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et la la beauté des Coffres de la Maison HAFFNER.

Ligne de l'Etat (Service d'Hiver modifié depuis le 11 décembre 1882)

Loudun .

Arçay. . Mirebeau

Neuville .

Montreuil-Bellay .

. . (départ)

Saumur .

Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg. Chace-Varrains

MONTREUIL-BELLAY - POITIERS venant d'Angers.

. (arrivée) 10 31

matin.

7 4 8 9

8 34

9 26

FAVEUR SPÉCIALE ACCORDÉE A NOS ABONNÉS

AU LIEU DE

MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR

7 10 10 4 12 38 7 18 10 11 12 46 (arrivée) 7 30 10 21 12 58

. (depart) 6 54

soir.

soir.

8 29

2 50 9 30 8 14 9 50 4 » 10 49

matin. matin. soir.

Poitiers

Neuville .

Mirebeau

Arçay. .

4 25 11 17 Loudun . . . . 8 42 4 56 11 51 Montreuil-Bellay(arrivée) 9 31

9 50 12 22



Nos abonnés connaissent, de réputation au moins, la vaillante et spirituelle

# LANTERNE D'ARLEQUIN

illustrée de charmants dessins d'actualité, repreduisant, avec leurs traits, les faits et gestes des beaux messieurs qui gouvernent la R. F.

L'abonnement à la Lanterne d'Arlequin est de 8 fr. par an.

Une combinaison particulière avec la Direction de cette publication satirique, nous permet de l'offrir à nos abonnés, anciens et nouveaux, moyennant 5 fr. par an.

Pour recevoir cette PRIME, il suffit à tout abonné d'adresser une bande de notre journal à M. le Directeur de la Lanterne d'Arlequin, rue Richelieu, 13, à TOURS.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Mixte | Omn. | Mixte | Mixte | Mixte | Omn.

soir.

2 10

2 26 2 34

POITIERS - MONTREUIL-BELLAY | allant à Angers.

soir.

4 16 4 24

matin .

6 » 6 86

soir.

5 56

6 19 6 33

Omn. | Mixte

soir.

soir.

10 51

seir.

#### GARES DE SAUMUR FER CHEMINS DE

Omn. Mixte Mixte Mixte Mixte Mixte Mixte Mixte matin. soir. soir. soir.

1 2 1 18

NIORT - SAUMUR

3 15 3 25

matin.

1 33 | 3 33 1 50 | 3 48

. (départ) 5 29 7 10 8 3

soir.

10 35 10 45

# Ligne d'Orléans (Service d'Hiver)

#### DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS. 3 heures 8 minutes du matin, express-poste.

6		40			s arrete a la rossoum
8	-	56			omnibus-mixte.
1	-	25	Contract of	soir,	
3	_	32	-	-	express.
7	_	15	1		omnibus.
•		0.0		1200	(c'errato à Angere)

#### DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3	heures	26	minutes	du matin.	direct-mixte.
8		21	I les	( to the control of t	omnibus.
9	-	37	-	-	express.
12	-	48	-	soir,	omnibus-minte.
4	11/4	44			
10	-	24.	-		express-poste.
			tant d'A		eures 35 du soir arri

Étude de Me LE BARON, notaire

à Saumur, successeur de Me Laumonier.

A L'AMIABLE,

1º LA BELLE PRAIRIE, dite LA QUEUE - DE - L'ORMEAU, commune d'Allonnes, contenant 5 hectares 75

ares, joignant au midi la rivière l'Au-thion, et renfermée des autres côtés par de larges fossés et des haies (pro-

2º PLUSIEURS PRES, dans la

prairie de l'Asnières, commune d'Al-

lonnes, d'une contenance totale de

Pour tous renseignements et pour traiter, s'adresser à M. TAVEAU, expert au Pent-Fouchard, ou à Me Le

Étude de Mª MÉHOUAS, notaire

à Saumur.

A L'AMIABLE :

1º UNE MAISON, sise à Saumur, rue de la Tonnelle, nº 23, occupée

2º BATIMENT, situé à Saumur,

S'adresser à Me Ménouas, notaire

A CEDER

DE SUITE,

Pour cause de santé,

une boucherie

Située aux environs de Saumur

S'adresser au bureau du journal.

(247)

rue de la Montée-du-Fort, entre les

par M. D'huy, pharmacien;

Facilité pour le paiement.

nº 6 et 8.

à Saumur.

VENDRE

duit beaucoup de regain);

2 hectares 75 ares.

BARON, notaire,

VENDRE

#### Montreuil-Bellay . 6 21 Airvault . Parthenay . (arrivée) 10 41 10 50

Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg Montreuil-Bellay. . . (

SAUMUR - NIORT

.(départ)

. (arrivée) 10 21 11 21 Poitiers . Saumur .

### VENDRE A L'AMIABLE,

Étude de M. LECOMPTE, notaire

à Brézé.

# UN CLOS DE TERRE

ET VICNE Situé à la Gravelle, commune de Bagneux, près Saumur,

Joignant MM. Harault, Simon et l'église, et contenant \$8 ares environ. On pourrait diviser ce clos par lots, au gré des acquéreurs.

S'adresser à M. Taveau, geomètre-expert à Bagneux, et à M. LECOMPTE, notaire à Brézé.

Direction générals de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre.

# VENTE CHEVAUX RÉFORMÉS

Provenant de l'Ecole de Cavalerie.

Le SAMEDI 9 juin 1882, à une heure de l'après-midi, sur la place du Chardonnet, à Saumur, il sera procédé, en présence de M. le Seus-Întendant militaire, à la vente, aux enchères publiques, de 31 Chevaux réformés provenant de l'Rcole de cavalerie.

Prix payable comptant, plus 5 0/0 pour les frais.

Le Receveur des Domaines, L. PALUSTRE.

Me CHAUMIER, notaire à CLERC. Chinon, demande de suite un premier Clerc au courant d'une étude, et un second Clerc capable de faire tous les actes courants.

Étude de M. CH. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement

Le vendredi 8 juin 1883, à 1 heure après midi,

A Saumur, rue de l'Ile-Neuve, n° 25, au domicile de M. Blanchet.

Il sera vendu:

Vaisselle, batterie de cuisine, chaudière, poële, verrerie, glace; Chaises, tables, buffet, bois de

chauffege; Bois de lit, oreillers, couvertures, couvre-pieds, traversins, couettes, matelas, draps et rideaux de lit :

Serviettes, torchons, linge de ménage, linge de corps pour homme et femme et quantité d'autres bons ob-

On paiera comptant, plus cinq pour cent applicables aux frais.

Le commissaire-priseur, CH. MILLION.

## VENDRE

A L'ANIABLE,

JOLI PETIT JARDIN d'agrément, bien planté d'arbres, d'une conte-nance de 500 mètres carrés à peu près, entouré de murs, avec PRTITE MAISON, CELLIER, POMPE, BASSINS, elc., Situé au Vau-Langlais, commune de

Bagneux, d 15 minutes de Saumur. S'adresser à M. Mignon, marchand de fers à Saumur.

UNE JEUNE FEMME désire trouver un ménage. Bonnes références.

S'adresser au bureau du journal.

# QUINCAILLERIE pour SERRURIERS

### VENTE

APRÈS FAILLITE,

Boulevard Ayrault, à Angers,

Par le ministère de Me BEDANE, commissaire-priseur,

Le SAMEDI 9 juin 1883, de 9 heures du matin à 11 heures, et de midi 1/2 à 6 heures.

Serrures ordinaires, serrures de sureté: boulons sonte émaillée et chêne, paumelles, charnières diverses, loquets à ressorts, verrous, tarjettes, boulons équerres, une grande quantité de vis, clous, etc.;

Très - bel assortiment de limes, acier rond, fil de fer, etc.

Au comptant, plus 5 pour cent. Pour visiter, s'adresser à M. GUIHAL, syndic, rue Lenepveu, 13, à Angers.

Manufacture de Pianos et Orgues 12 Médailles d'honneur.

RUE DE LA PRÉFECTURE, 26, ANGERS.

M. GAND, l'un des accordeurs de la maison, est en ce moment à Saumur. Adresser les demandes au bureau du journal.

# Ess CAPSULES (molles) FRANÇAISES

d'ACARD & C', à l'huile de ricin, sont le purgatif le plus doux, le plus sur et le plus facile à prendre que l'on connaisse. Dose en 4 capsules. Prix: 80 c. la hoite. Nous recommandons nos capsules a l'huile de fote de morue créosotée comme étant le seul remêde radical guérissant rapidement et avec succès la PHTHISIE à tous degrés, Toux quinitires, CATARHES, BRONGENTES chroniques, etc. Prix 3f. ja holte. Demander le prospectus chel les dépositaires.

Dépôts : pharmacies D'huy, à Saumur; MALOREY, BAILLET, L'HOSPITAL-LIER, à Tours; PEYRELADE, à Angers; ORRILLARD, à Châtellerault.

# A CÉDER DE SUITE

A Saumur,

MAISON DE GROS

# DISTILLATION - LIQUORIS

Et Entrepôt de Vins fins étrangers,

Réalisant BEAUX BÉNÉFICES avec peu de FRAIS GÉNÉRAUX. Conditions avantageuses, sans connaissances spéciales. S'ADRESSER au Bureau du Journal.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.